



DÉLIBÉRATION

du Conseil Académique plénier de l'Université Bretagne-Sud

Séance du 8 octobre 2020

Délibération n°05-2020 : élection des représentants des usagers à la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers

LE COLLÈGE DES USAGERS TITULAIRES ET SUPPLÉANT·E·S (FEMMES ET HOMMES)
DU CONSEIL ACADÉMIQUE PLÉNIER,

Vu le code de l'éducation notamment les articles L 811-5, L 811-6 et R 811-10 à R 811-41 ;

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ À BULLETINS SECRETS,

Élisent

- Madame Solenn DELMAS
- Madame Cheyenne FRESKO
- Madame Alexandra GUENNEC
- Madame Cécilia VAUCHER

En qualité de membres de la section disciplinaire compétente à l'égard des usagers au titre du collège des usagers.

Membres en exercice : 30
Membres présents : 10
Membres représentés : 5

Suffrages exprimés : 15
- Pour : 15
- Contre : 0
Vote blanc : 0

Visa de la Présidente

Virginie DUPONT

Documents en annexe : -